ACTUALITÉS La passerelle Transmanche de Ouistreham Riva-Bella fête ses 30 ans

Le 6 juin 1986, la passerelle Transmanche qui relie Caen, Ouistreham Riva-Bella et Portsmouth était inaugurée. C'était le résultat d'un travail de longue haleine, mené avec pugnacité par les acteurs locaux, la CCI de Caen, le Conseil général du Calvados et la Ville de Caen, en dépit de multiples oppositions venues de partout.

L'idée de la mise en place d'une liaison transmanche avait été envisagée dès 1967 par la CCI de Caen et le dossier fut ouvert en 1973. Les difficultés économiques rencontrées dans le nord du département de la Manche aboutirent à la réalisation d'une seconde passerelle dans le port de Cherbourg et donc au report du projet pour le port de Caen Ouistreham.

Les difficultés économiques s'étendant à toute la Normandie et le port de Caen Ouistreham étant particulièrement touché par les problèmes rencontrés par la SMN qui lui fournissait son activité principale, la création d'une passerelle vers l'Angleterre à Ouistreham Riva-Bella devint une réelle nécessité. L'Etat imposa deux conditions pour son implantation, montrant ainsi son manque de volonté à voir ce projet aboutir :

- le choix d'un armement français,
- que la Ville de Caen et le département du Calvados se portent garants en cas d'éventuel déficit d'exploitation ou d'outillage.

Le projet rencontrait également l'opposition très virulente des autres ports de la région qui craignaient une concurrence qui les ruinerait.

Les Conseils municipaux de Ouistreham Riva-Bella et de Caen avaient quant à eux voté favorablement pour la création de cette passerelle, convaincus de son intérêt pour leurs villes et le département.

C'est lors de la rencontre au Ministère de la Mer, le 20 octobre 1984, que les forces normandes coalisées réussissent à convaincre le Secrétaire d'Etat à la Mer, Guy Lengagne. Il y avait là :

- Louis Mexandeau, Ministre,
- Michel d'Ornano, Député, Président du Conseil général et de la
- Jean-Marie Girault, Sénateur, Maire de Caen,
- Paul Spriet, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- André Ledran, Maire de Ouistreham Riva-Bella.

La CCI prend à sa charge le financement des superstructures et partage avec l'Etat et la Région celui des infrastructures. Calvados -Senacal, une société d'économie mixte, est fondée pour l'achat du premier navire, Le Duc de Normandie, et la Brittany Ferries devient l'armateur de la future liaison.

L'inauguration de la nouvelle passerelle fut prévue pour le 6 juin 1986. Entre octobre 1984, où le feu vert fut donné par l'Etat, et cette date, tous les travaux étaient à faire ; ils étaient d'une grande ampleur et eurent un impact considérable sur l'aménagement du port de Ouistreham Riva-Bella

En 18 mois, il fallut :

- achever la quatre-voies de Caen à Ouistreham Riva
- créer un port :
- creusement d'une darse,
- construction d'une passerelle,
- construction de la gare maritime,
- avec parkings d'embarquement, bureaux pour la Brittany Ferries et douane.
- aménagement des voies d'accès à la gare maritime (Création du rond-point du Monument Signal et voie d'accès au quai Charcot, aménagement du quai Charcot pour alléger le trafic de la rue de l'Yser, aménagement de la place de Gaulle, équipement de la voie vers Caen d'une signalisation permettant l'écoulement du trafic, onde verte).
- construire des ateliers-relais pour l'installation des bureaux et des entrepôts pour les installations à terre de la Brittany Ferries, celle-ci s'engageant à les acheter à terme, une fois la ligne fiable.

Tous ces travaux ont été réalisés dans des délais

extrêmement courts, difficilement imaginables aujourd'hui; la parfaite entente entre les différents partenaires a été la clé du succès.

Le choix de la date d'inauguration, le 6 juin, ne relevait pas du hasard: les vétérans britanniques étaient présents à cette inauguration, premier débarquement pacifique, 42 ans après celui de 1944. Le Sénateur-Maire de Caen, Jean-Marie Girault, dira, de ce projet qui aura nécessité 10 ans de travail avant d'aboutir, qu'il signifie « le triomphe de la ténacité ».

La liaison connait un succès immédiat et dès 1988, la Sénacal acquiert un deuxième navire, Le Reine Mathilde. Dès 1990, 600 000 passagers transitent sur le Ferry.

Le succès est celui de la compagnie maritime, la Brittany Ferries, et de ses responsables :

- Alexis Gourvennec, son Président, (aujourd'hui, Jean-Marc Roué),
- Christian Michielini, son Directeur général.
- M. Meriadec, son directeur régional.

Face à une croissance continue, les installations s'avèrent rapidement insuffisantes et une seconde passerelle est mise en service en 1992; un troisième navire, Le Normandie, rejoint les autres transbordeurs. En 2002, PNA réalise d'importants travaux au niveau du quai pour accueillir Le Mont Saint Michel qui remplace le premier navire, Le Duc de Normandie. En 2012, le terminal est agrandi pour mettre en place une zone réservée aux remorques des camions.

Le camping du Port qui a été déplacé pour permettre la construction de





De gauche à droite, en premier plan : Jean Amet, Préfet du Calvados, Michel d'Ornano, Président du Conseil régional de Basse-Normandie, Ambroise Guellec, Secrétaire d'Etat à la Mer (au second plan, André Ledran, Maire de Ouistreham Riva Bella), Paul Spriet, Président de la CCI de Caen.

Les retombées économiques et sociales de la passerelle sont manifestes pour Ouistreham Riva-Bella, l'agglomération caennaise et le département du Calvados. Aujourd'hui, la Brittany achète par an plus de 20 millions d'euros de fournitures en Normandie. Sur la ligne Portsmouth- Ouistreham, la compagnie emploie 600 personnes (500 en mer et une centaine à terre) auxquelles s'ajoutent une trentaine de personnes pour l'entretien lors des courtes escales entre chaque traversée. Par ailleurs, l'existence de la passerelle a considérablement dynamisé l'hôtellerie et la restauration locale, notamment place de Gaulle, à Ouistreham Riva-Bella.

En 2015, 1 million de passagers ont emprunté la ligne Ouistreham Riva-Bella – Portsmouth, dont 85% de Britanniques, ainsi que plus de 100 000 poids lourds.

> Merci à André Ledran, Conseiller municipal, qui a participé à la rédaction de cet article.

